

## Recherches sociographiques



Mario CARDINAL, *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir. Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 396 p.

François Demers

Volume 52, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005693ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005693ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Demers, F. (2011). Compte rendu de [Mario CARDINAL, *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir. Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 396 p.] *Recherches sociographiques*, 52(2), 406–407. <https://doi.org/10.7202/1005693ar>

Mario CARDINAL, *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir. Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 396 p.

L'introduction et la quatrième de couverture affichent clairement la contribution potentielle de ce livre aux études savantes, en histoire, en science politique ou en communication. Dès la première page de l'introduction, l'auteur prévient que « ce livre n'a pas de prétentions historiques » (p. 9). Effectivement, la lecture des notes de bas de page, nombreuses, qui jouent aussi le rôle de bibliographie, affiche l'intertextualité : ce livre est pour l'essentiel une relecture de données connues. Quoique, peut-être, la correspondance que l'auteur a développée avec Bernard, jésuite missionnaire au Brésil, l'un des fils d'Henri Bourassa, de même que les entretiens qu'il a eus avec l'une de ses filles, Jeanne, pourraient ajouter à ce qui est déjà documenté par les historiens professionnels. Pour les politologues, l'intérêt se trouve sans doute dans le récit de la vie « d'un homme qui, jusqu'à la fin, s'est accroché à l'utopie d'un Canada bilingue et biculturel » (p. 12). J'ajouterais, après lecture des 350 pages au-delà de l'introduction, que ce récit peut être éclairant aussi parce qu'il met en scène un membre de la bourgeoisie canadienne-française de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>e</sup> dont la vie professionnelle aura été, avant toutes choses, celle d'un politicien : maire, député à Ottawa, député à Québec et éditorialiste politique. La fondation du quotidien *Le Devoir*, en continuité directe avec la tradition de la presse d'opinion du 19<sup>e</sup> siècle, sera une intervention politique, non partisane il est vrai, mais quand même porte-voix d'un politicien. En ce sens, la deuxième partie du titre : *Henri Bourassa et son temps* annonce fidèlement ce que l'on va trouver dans ce livre de Mario Cardinal, un journaliste de renommée. Celui-ci précise, dès le deuxième paragraphe de l'introduction : « [Cet ouvrage] est surtout une sorte de pèlerinage dans mes nostalgies, à la recherche de l'homme qui a donné vie au journal où j'ai passé dix des plus belles années de ma carrière de journaliste » (p. 9). Mais de fait, au-delà du témoignage (limité) et de l'hommage, pudique quoique constant, son livre offre une reconstitution de l'époque et des personnages de la vie sociale de la bonne société canadienne-française dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. À la façon du *docu-drama*, l'ancien journaliste de Radio-Canada introduit « des dialogues [...] imaginés avec la volonté de respecter aussi fidèlement que possible la pensée de Bourassa » (p. 11). Une autre technique, celle du retour en arrière (*flash-back*), s'impose à partir de la page 184 (troisième partie intitulée : « Les combats »). Mais cette opération narrative est moins réussie parce qu'elle déroute en imposant trop d'allers et retours. Le livre se clôt par de courts chapitres thématiques (quatrième partie intitulée : « L'ultramontain nationaliste et canadien ») où l'auteur tente de situer Henri Bourassa sur quelques questions toujours (quoique différemment) sensibles au regard d'aujourd'hui : l'obéissance au pape, les femmes, le syndicalisme et le séparatisme. Mario Cardinal, qui fut ombudsman à la société d'État, s'en tire avec sensibilité et nuances. Son traitement convient aussi à l'air du temps, celui de 2010, centenaire de l'initiative qui a, contre toutes attentes, survécu à son fondateur : *Le Devoir*.

P.-S. Henri Bourassa est né le 1<sup>er</sup> septembre 1868 et est décédé le 31 août 1952. Le premier numéro du *Devoir* est daté du lundi 10 janvier 1910.

François DEMERS

Département d'information et de communication,  
Université Laval.  
francois.demers@com.ulaval.ca

---

Pierre HÉBERT, *La littérature québécoise et les fruits amers de la censure*, Montréal, Fides, 2010, 74 p. (Les grandes conférences.)

Les hommes et les femmes qui participent à la collection « Les grandes conférences » des Éditions Fides n'ont pas besoin de présenter leurs lettres de créance. Il en va ainsi pour Pierre Hébert, professeur au Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, dont les travaux sur la censure sont reconnus par tous : notons en ce sens le *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma* (Fides, 2006), qu'il a codirigé avec Yves Lever et Kenneth Landry, ainsi que *Censure et littérature au Québec* (Fides, 1997 et 2004) en 2 volumes. Sa conférence, présentée d'abord à la BANQ en novembre 2007 et augmentée dans la présente édition, s'attache donc à l'influence réelle et au « pouvoir effectif de la censure cléricale au Québec » (p. 8) sur la littérature, de l'époque de Mgr Bourget à la fin de *l'Index*, en 1966. Pierre Hébert s'astreint d'abord à un long travail définitionnel, qui cherche à cerner la notion de censure, et ce, en allant jusqu'à convoquer les causes aristotéliennes. Malheureusement, ce souci de clarté alourdit le propos, lequel aurait pu se limiter à la distinction qu'opère le spécialiste entre la censure constitutive – elle « fonde la loi ou, plus précisément, elle est la Loi » (p. 17) – et la censure institutive – elle « s'appuie sur la loi (cléricale en l'occurrence) pour distribuer les interdictions » (p. 16) – et à leurs effets respectifs sur chacune des étapes de la production littéraire. En outre, et malgré les nombreuses références qui émaillent le propos de Pierre Hébert, on pourrait s'étonner de l'absence de renvois au Michel Foucault de *L'ordre du discours*, même si le philosophe français et sa théorie des pouvoirs capillaires sont évoqués à la toute fin de la conférence (voir p. 73). Foucault a justement montré que les conditions d'énonciation des discours dépendaient de normes préexistantes qui ont pour but « d'en conjurer les pouvoirs et les dangers ». Pierre Hébert ne dit pas autre chose.

La suite est beaucoup plus convaincante : passant en revue le contrôle de la censure sur le sujet, sur le manuscrit, sur l'éditeur, sur l'imprimeur, sur le livre, sur la bibliothèque et sur la librairie, le spécialiste de la censure montre à quel point la machine fut, à une certaine époque, bien huilée. Ses exemples, toujours pertinents, rappellent notamment les péripéties de Jean-Charles Harvey, Louis Dantin, Arsène Bessette et Rodolphe Girard. À la lumière de ce portrait fascinant de la première moitié du vingtième siècle, dirons-nous pour faire vite, le professeur de l'Université de Sherbrooke se croit capable de répondre par l'affirmative à la question qui l'aura préoccupé tout au long de cette conférence : « La censure cléricale a-t-elle à ce point contraint la littérature québécoise au point de mériter de tels adjectifs accusateurs [une littérature dite étroite, mesquine et médiocre] ? » (p. 66). Refusant